 Hôpitaux Civils de Colmar	Hôpitaux Civils de Colmar Document d'organisation	Réf. : ORGA-00145 Version : 001 Application : 28/01/2025
	Parcours études promotionnelles 2025	Page 1 sur 2

Outil de promotion interne, les études promotionnelles (EP), permettent aux professionnels d'accéder à une formation en vue de l'obtention d'un diplôme du secteur sanitaire et social.

Au-delà du concours ou autre sélection organisée par chaque institut de formation, **les HCC organisent leur propre sélection** par filière.

1- La candidature

Pour pouvoir prétendre à une prise en charge pendant la période de formation, il est indispensable de se faire connaître au plus tôt et d'avoir un projet validé par l'institution. Pour cela, il vous est demandé d'informer votre encadrement de votre projet, lors des entretiens professionnels par exemple.

Un dossier de demande de prise en charge devra ensuite être transmis à la DRH (cellule formation). Les pièces à transmettre sont les suivantes :


- Formulaire CPF spécifique à la promotion professionnelle, incluant l'autorisation de décrémentation du CPF ([disponible sur Ennov en cliquant ici](#))
- Courrier de demande de prise en charge de la formation
- Justificatif du nombre d'heures acquises au titre du CPF (www.moncompteformation.gouv.fr)
- Pour les filières INFIRMIER et MERM : Projet professionnel, qui devra contenir les parties suivantes :
 - Présentation du candidat : parcours professionnel, formations suivies, participations aux travaux institutionnels, ...
 - Conception de la formation
 - Conception du métier visé
 - Motivation du candidat à devenir infirmier ou MERM

2- Calendrier de dépôt des demandes

Filière	Début de formation	Dépôt du dossier	Modalités de sélection HCC	Prépa. concours proposée
Aide soignant	Septembre 2026 Janvier 2027	15 septembre 2025	Tests écrits + entretien	NON
Infirmier	Septembre 2026	15 septembre 2025	Projet professionnel + entretien	NON
Prép. Pharmacie Hosp.	Septembre 2025	15 mars 2025	Entretien	NON
MERM	Septembre 2026	15 septembre 2025	Projet professionnel + entretien	NON
IBODE*	Octobre 2026	15 mars 2025	Entretien	OUI
IADE*	Octobre 2026	15 mars 2025	Entretien	OUI
Cadre de santé*	Septembre 2026	15 mars 2025	Projet professionnel + entretien	OUI

*Pour les filières incluant les préparations aux concours, la date de dépôt du dossier indiquée comprend la période de préparation au concours. Pour les professionnels en report ou ne souhaitant pas bénéficier d'une préparation, la date de départ en formation est avancée d'une année.

REDACTEUR(S)	VERIFICATEUR(S)	APPROBATEUR(S)
Valentine DA SILVA	Catherine ROMMEVAUX (Directeurs)	Catherine ROMMEVAUX

	Hôpitaux Civils de Colmar Document d'organisation	Réf. : ORGA-00145 Version : 001 Application : 28/01/2025
	Parcours études promotionnelles 2025	Page 2 sur 2

3- L'étude des dossiers

Une évaluation hiérarchique sera demandée par la DRH pour toutes les filières, puis la sélection organisée selon la filière demandée. Celle-ci est destinée à évaluer les motivations et les capacités des professionnels à entrer en formation pour changer de métier.

A l'issue de la sélection, les candidats retenus pourront s'inscrire au centre de formation et passer la sélection le cas échéant. En cas de réussite, une prise en charge leur sera assurée pour la rentrée suivante ou celle d'après, selon les possibilités financières de l'établissement.

Les candidats non retenus à la sélection ou demandant une prise en charge en dehors de ce processus (après leur admission par exemple) ne pourront prétendre à aucune prise en charge de leurs études par l'établissement.

4- Contact

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre la cellule développement des compétences et formations de l'établissement.

Responsable : Valentine DA SILVA – 03.89.12.40.15 – formationcontinue@ch-colmar.fr

Objet de la révision	Création
----------------------	----------